

## Dominique Vallières

### Avocat

Dominique Vallières fait partie du groupe Litige et règlement de différends.

Il représente une clientèle variée devant les différents tribunaux civils, tant en première instance qu'en appel et à la Cour suprême, de même qu'en arbitrage. Il agit et conseille également sa clientèle en amont afin de prévenir ou régler les litiges. Sa pratique couvre un large éventail de litiges civils et contractuels, incluant des actions collectives, principalement en matières commerciales.

Plus particulièrement, M<sup>e</sup> Vallières s'occupe de recours extraordinaires (injonctions, ordonnances de type Anton Piller, Norwich ou Mareva) et d'actions collectives, notamment en matière de droit de la consommation, de fraude, de concurrence, de blocus ou manifestations illégales et de baux commerciaux.

M<sup>e</sup> Vallières agit également dans des litiges entre actionnaires, entre franchiseurs et franchisés, et en diverses matières commerciales et contractuelles (contrats de service, contrats de distribution ou d'approvisionnement, etc.).

Enfin, il agit également pour des donneurs d'ouvrages institutionnels ou privés dans le domaine de la construction, de même que pour des organismes indépendants, notamment en ce qui a trait à l'administration d'un plan de garantie obligatoire.

### Publications

[Commentaire sur la décision Groupe CRH Canada inc Beauregard – La Cour d'appel revisite les critères d'émission de l'injonction interlocutoire](#), Éditions Yvon Blais, Octobre 2018

[Chronique – Du registre foncier et de la bonne foi](#), Repères, Éditions Yvon Blais, Octobre 2017



### Avocat Montréal

Téléphone [514 877-2917](tel:514-877-2917)  
Télécopieur 514 871-8977  
[dvallieres@lavery.ca](mailto:dvallieres@lavery.ca)

**Admission au Barreau**

Québec, 2009

#### Langues

Anglais  
Français

□ Commentaire sur la décision *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Sofilco inc.* – Le harcèlement discriminatoire dans un contexte de logement

□ Commentaire sur la décision *Tenedora 87, s.r.l. (Phoe Spa & Resort) c. Massé* – Le contrat de « points de vacances » : qualification, conséquence et pratiques de commerce

## Secteurs de pratique

**Litige commercial**

**Consommation**

**Action collective**

**Construction**

## Formation

LL.B., Université de Montréal, 2008

Baccalauréat en anthropologie (B.sc.), Université de Montréal, 2005

## Conseils et associations

Membre du conseil d'administration et secrétaire de l'organisme Plein Milieu